

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ma réponse à la première partie de la question est non. Je n'ai pas discuté de cette affaire avec le président ou les autres membres de la Commission. En ce qui concerne l'autre partie de la question, je n'en ai pas discuté avec le ministre depuis la période de questions d'hier. Il devait partir pour l'Ouest où il doit faire un discours devant l'assemblée annuelle de l'Association automobile du Canada. A son retour, je lui ferai certainement part de la suggestion du chef du parti néo-démocrate et je tâcherai de savoir ce que le ministre envisage de faire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une autre question relative à la Commission. Étant donné que l'idée d'investir la Commission de révision des prix de l'alimentation de certains pouvoirs en vue de remédier à l'augmentation des prix répugne au gouvernement et étant donné que la Commission n'est pas en mesure de faire quoi que ce soit d'efficace dans ce domaine, puis-je demander au premier ministre si le gouvernement envisage maintenant des moyens de renforcer les pouvoirs de la Commission de façon qu'elle puisse vraiment agir dans l'intérêt du peuple canadien?

M. Trudeau: Eh bien, monsieur l'Orateur, le gouvernement estime que la Commission doit avoir la possibilité d'accomplir sa tâche. Bien sûr, nous allons exercer un contrôle permanent pour vérifier l'efficacité de son travail et, au besoin, nous prendrons d'autres mesures.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, étant donné que le premier ministre a exprimé aujourd'hui sa préoccupation au sujet de cette question et que, de toute évidence, l'affaire est urgente, va-t-il permettre à la Commission de lambiner et de prendre des semaines pour s'organiser et encore des semaines pour se mettre à l'œuvre, ou le gouvernement veillera-t-il, comme il lui incombe, à ce que la Commission s'occupe de répondre aux besoins pressants des consommateurs canadiens?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je répète que je n'ai pas parlé aux membres de la Commission, mais elle se compose d'hommes et de femmes très fiables du public canadien. Je ne voudrais pas souscrire au genre d'accusation qui vient d'être portée contre l'organisme par le chef du Nouveau parti démocratique.

● (1500)

M. l'Orateur: La parole est à l'honorable député de Compton et ensuite les députés pourront poser des questions supplémentaires.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES PRODUITS PÉTROLIERS—MESURES EN VUE DE STABILISER LES PRIX ET L'ENTREPOSAGE

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné la situation actuelle au sujet des produits pétroliers, et face à l'inquiétude qui règne à ce sujet, je

Questions orales

voudrais demander au très honorable premier ministre s'il croit que les produits pétroliers importés de l'étranger, et même ceux du Canada, connaîtront dans quelque temps de nouvelles augmentations de prix, et, dans l'affirmative, le très honorable premier ministre juge-t-il nécessaire d'agir dès maintenant en vue de trouver des moyens techniques et économiques susceptibles d'assurer la stabilité de l'entreposage, des prix, des taux d'intérêt et du transport, pour le bien de la collectivité canadienne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je partage l'inquiétude du député qui a posé la question à ce sujet, mais je dois confesser que pas plus que lui ne puis-je prédire avec certitude le cours des marchés du pétrole dans les mois à venir. Il est certain que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources se soucie beaucoup de ce problème, et comme il l'a déjà indiqué par la mesure prise il y a quelques semaines à l'égard de l'essence, du carburant et de l'huile de chauffe acheminés vers les États-Unis, le gouvernement est disposé à prendre les mesures qui s'imposeront, lorsque la situation hypothétique que le député redoute se présentera effectivement.

MESURES EN VUE DE CONTRÔLER LA DISTRIBUTION ET LES PRIX DU GAZ ET DU PÉTROLE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Lorsque le premier ministre dit qu'il est disposé à prendre des mesures, si nécessaire, cela veut-il dire que le gouvernement est prêt à prendre des mesures comme celles prises en Floride relativement à la distribution du gaz et de l'huile et au contrôle des prix, et que le gouvernement est disposé à prendre des mesures judiciaires contre certaines compagnies canadiennes ou américaines?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la question antérieure se référait à une situation hypothétique. Je ne suis pas plus en mesure que le député de Shefford de prédire l'avenir, mais je peux l'assurer que si les compagnies canadiennes contrevenaient à la loi du pays, le gouvernement verra effectivement à ce qu'elles soient traduites devant les tribunaux.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSION DE RÉVISION DES PRIX DE L'ALIMENTATION

LA QUESTION DES POUVOIRS EXCEPTIONNELS—LE GOUVERNEMENT ET LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ SPÉCIAL

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au très honorable premier ministre. Étant donné le revirement constaté chez les membres du Nouveau parti démocratique, en ce qu'ils sont maintenant d'accord que la Commission de révision des prix de l'alimentation, telle qu'elle est maintenant constituée, est inefficace, le premier ministre acceptera-t-il maintenant de réviser son mandat, afin qu'elle puisse devenir un instrument vraiment efficace et apporter quelque soulagement aux Canadiens?